



Le réseau Mistral :

Les transports en commun sont organisés et gérés par la Communauté d'agglomération "Toulon Provence Méditerranée". Les bus du réseau Mistral circulent dans l'ensemble des communes de l'aire toulonnaise et les navettes maritimes assurent les liaisons entre Toulon, La Seyne et Saint-Mandrier. **30 millions de passagers sont transportés chaque année par le réseau Mistral, l'un des plus performants et des moins polluants de France. Premier réseau, de bateau bus de France.**

- Consultez le site internet du réseau Mistral pour en savoir plus sur les transports en commun dans l'agglomération.
- Contactez les directement par téléphone au 04 94 03 87 03.

L'agence commerciale mobile du réseau mistral se déplace dans les quartiers :

- Arrêt "Lamalgue" Boulevard Bazeilles au Mourillon,
- Arrêt Bidouré au Pont du las,
- À l'angle du chemin de la Serinette et du chemin Claude Lorrain à la Serinette.

> Voir le calendrier des passages

En savoir plus

▶ [Le réseau Mistral en vidéo](#) [1]

Contacts -

▶ [TOUT L'ANNUAIRE](#) [2]

Mairie de Toulon
Avenue de la République
CS 71407 - 83056 Toulon Cedex
Tél. : 04 94 36 30 00

Liens:

[1] <http://www.toulon.fr/reseau-mistral>

[2] <https://www.toulon.fr/annuaires>